

Procès-verbal du Conseil d'administration d'improvisation Nouveau-Brunswick
Réunion régulière du 22 mars 2020

Présences :

Michel M. Albert, présidence
Cloé Allard, vice-présidence exécutive
Isabelle Godin, vice-présidence interne
Vincent Cormier, représentant des officiels
Frédéric Guitard, représentant des entraîneurs, via Skype
Laurence LeBlanc Côté, représentante Jeunesse
Isabel Goguen, directrice générale

Absences :

Aucune absence

1) Ouverture de la réunion

La présidence, Michel M. Albert, déclare l'ouverture de la réunion à 19h04.

2) Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

3) Nomination du/de la secrétaire d'assemblée

La représentante jeunesse propose Isabelle Godin comme secrétaire d'assemblée, appuyé par le représentant des entraîneurs. Adopté à l'unanimité.

4) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le représentant des entraîneurs propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Appuyé par le représentant des officiels. Adopté à l'unanimité.

5) Lecture et adoption du procès-verbal du CA du 1 et 5 mars 2020

La vice-présidence exécutive propose l'adoption des procès-verbaux des réunions du 1 et 5 mars 2020 tel que présentés. Appuyé par la vice-présidence interne. Adopté à l'unanimité.

6) Affaires découlant du procès-verbal

- **Spectacle d'impro** : On a commencé l'écriture de la demande de fonds. Dans le climat actuel, notre contact est en congé forcé à la maison puisque son département n'est pas essentiel au fonctionnement gouvernemental. On prévoyait soumettre cette demande au début avril, mais on ignore si la date de remise sera repoussée ou non. Notre contact a tout de même offert de la

lire et nous offrir de la rétroaction. Nous continuerons donc à suivre la même date limite de soumission au cas où elle ne sera pas repoussée.

Par rapport à inclure le Zèbre d'Or 2021 dans cette demande, on craint le vide qui existe entre la tenue du spectacle (prévu en automne) puisque le tournoi ne se déroule qu'en juillet. On pense donc peut-être inclure dans la demande l'offre d'ateliers aux ligues civiles de la province pour apporter du professionnalisme aux spectacles, aborder la possibilité d'un format différent du format match, augmenter les capacités locales pour offrir des spectacles d'improvisation plus « professionnels », etc. Il faut que les ateliers cadrent dans le même genre de format et philosophie que les spectacles et le tournoi. Ça assure aussi que le projet dure pour la pleine durée du financement et assurera la prolongation du salaire de notre seule ressource humaine.

- **Comité de viabilité du Zèbre d'Or** – Le comité se rencontrera une nouvelle fois, tel qu'il était déjà prévu, et évaluera comment la situation créée par la Covid-19 impacte la tenue ou non du tournoi adulte, surtout au niveau des sources de financement. Suite à cette rencontre du comité, des recommandations seront émises au CA pour proposer soit la tenue ou l'annulation du tournoi pour l'année 2020, mais aussi pour la tenue du tournoi en 2021.

7) Tournois secondaires

Le tournoi de qualification fut annulé le mardi 10 mars 2020. Sur le coup, les gens étaient rapides à questionner notre décision puisqu'on a été parmi les premiers organismes de la province à annuler un événement. Le temps nous a rapidement donné raison. Des dizaines de jeunes ne pouvaient plus être présent dû aux mesures de quarantaine et plusieurs entraîneurs recevaient des messages de parents inquiets qui ne voulaient plus envoyer leurs enfants à notre événement.

À ce moment, on est certain que le tournoi de qualification ne pourra être remis à une date ultérieure puisque les écoles sont fermées indéfiniment. Ce qu'on ignore en ce moment, c'est s'il y a une Gougoune Dorée ou non due à la crise du COVID-19. Le CA doit se pencher sur le format à mettre en place dans le cas où la Gougoune peut avoir lieu. Qu'est-ce qui serait une date trop proche de la date prévue de l'événement pour qu'on puisse le tenir? Est-ce que ce serait faisable en moins de 3-4 semaines? Et est-ce que les activités parascolaires seront même acceptées?

La présidence propose que si d'ici le lundi 4 mai le Ministère de l'Éducation et de la petite Enfance permet la tenue d'événements interscolaires de plus de 150 personnes, le championnat provincial « La Gougoune Dorée » soit tenu avec toutes les équipes qui souhaitent s'y inscrire à la fin de semaine prévue, du 29 au 31 mai. Appuyé par la vice-présidence exécutive. Adoptée à l'unanimité.

Par rapport au tournoi de qualification, au niveau financier, toutes les dépenses ont pu être annulées sauf pour un 52.00\$ qui a été dépensé par l'entraîneur de l'équipe hôte pour la création des prix. On va lui offrir de les racheter pour un prochain tournoi. Plusieurs équipes avaient déjà payé. Dans la plupart des cas, on a reçu les chèques après l'annonce de l'annulation donc on va les retourner à leurs expéditeurs puisqu'ils n'avaient pas été déposés. Pour l'argent qui a déjà été déposé, on va les garder en banque pour le moment et envoyer un remboursement si nécessaire en mai si on doit annuler la tenue de Gougogne Dorée. Si la Gougogne a lieu, ces montants seront utilisés pour l'inscription de ces mêmes équipes.

8) Élection du/de la représentant.e Jeunesse

Si on peut avoir la tenue de la Gougogne Dorée, les rencontres par réseau (officiels, entraîneurs et Jeunesse) auront lieu le vendredi soir et l'élection prévue aura lieu à ce moment-là. Autrement, le format sera le même que dans les années dernières, soit de faire l'élection en ligne pour que notre représentant.e soit élu.e à temps pour qu'il.elle prenne sa place au CA après le 1^{er} juillet. Pour l'instant, on va demander aux équipes de choisir des représentants pour l'année prochaine d'ici le début du mois de mai.

La présidence propose qu'on se donne jusqu'au 4 mai pour établir qui seront les représentants de chaque équipe pour le prochain mandat et de lancer un calendrier d'élection pour le poste de représentant.e Jeunesse au CA à ce moment-là. Appuyé par la représentante Jeunesse. Adopté à l'unanimité.

9) Sélection de l'Équipe NB pour les Jeux de la Francophonie canadienne

L'organisation des Jeux de la Francophonie canadienne agit comme si les Jeux auront toujours lieu. Le problème est que le 1^{er} juin, tout le monde doit être inscrit et doit avoir en leur possession le montant nécessaire pour se rendre aux Jeux. On parle d'un montant qui se situe aux alentours de 300.00\$. Il faut donc que le CA décide comment déterminer quelle équipe représentera la province, tout ça en leur donnant assez de temps pour trouver les fonds. La directrice générale en a discuté avec des représentants d'Équipe NB et on n'a pas eu de réponses concrètes de leur côté. Ça reste à nous de prendre la décision. Il faut aussi savoir qui sont les équipes qui souhaitent se rendre et s'ils peuvent vraisemblablement le faire financièrement. Peut-être qu'on se casse la tête pour rien et seulement une équipe voudrait y participer. Dans le cas où plus d'une équipe se porte volontaire, elles devront défendre pourquoi leur équipe devrait être choisie.

La vice-présidence exécutive propose qu'un formulaire de mise en candidature soit créé pour sélectionner l'équipe qui représentera la province aux Jeux de la francophonie canadienne (à remettre au plus tard le 6 avril 2020) et que ces candidatures soient évaluées par le comité exécutif au courant de la semaine du 6 avril. Appuyé par la vice-présidence interne. Adopté à l'unanimité.

10) Jeux de l'Acadie

La vice-présidence exécutive a communiqué avec le comité organisateur de la finale des Jeux de l'Acadie. Leur attitude est de suivre les recommandations de la médecin-hygiéniste en chef de la province. Ils ne sont donc pas certains s'ils doivent annuler la finale. On continue à garder un œil là-dessus et on sera présent si la finale a lieu.

11) Impacts sur la tournée de formation

Toutes les dates prévues jusqu'à la fin avril ont été annulées. On n'a donc donné que deux des dix formations qui sont prévues dans le financement. Il y a deux scénarios possibles : il est possible que tout soit annulé et dans ce cas, on n'a aucune idée de ce qui arriverait aux fonds qui nous ont été accordés. L'autre option est de remettre les projets à des dates ultérieures lorsque la situation le permettra. Dans notre cas, il n'y a pas de sensibilité temporelle pour notre projet donc ce serait possible. Il nous reste encore pas mal des fonds puisque nous n'avons pas eu à payer nos formateurs ni à couvrir les frais de déplacement et repas de ceux-ci. Un rapport a été remis aux Fonds d'action communautaire pour présenter nos succès à date, où on en est et comment il nous serait possible de poursuivre notre projet dans le futur.

De la même façon, nous avons deux projets PassepArt pour lesquels on a déjà les fonds en banque. Nous allons voir s'il y a possibilité de repousser ces projets à plus tard dans l'année, si on peut les remettre à l'année prochaine ou si nous devons rembourser ces montants.

12) Varia

Aucun point varia.

13) Prochaine rencontre du CA

Notre prochaine rencontre aura lieu le dimanche 3 mai 2020.

14) Clôture de la réunion

La présidence propose la clôture de la réunion à 20h23.